

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 4 JUILLET 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi quatre juillet, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe.

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Secrétaire de séance : Mme Anne Laure Boyer.

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 27
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 35

Étaient présents : Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

OBJET

Affaire n°2017-079

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET
LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF**

EXERCICE 2016

Absents représentés : M. Olivier Hoarau Maire (par Mme Paulette Lacaptia), Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe (par M. Bernard Robert), M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint (par Mme Annie Mourgaye), Mme Sonia Bitaut (par M. Alain Iafar), Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Karine Mounien (par Mme Annick Le Toullec), Mme Catherine Gossard (par M. Sergio Erapa), Mme Mikaëla Latra (par M. Wilfrid Cerveaux).

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 27 juin 2017 et affichée le 28 juin 2017.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

25 JUIL 2017

Arrivé (s) en cours de séance : M. Sergio Erapa à 17h08, Mme Mémouna Patel à 17h16.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe, M. Hary Auber, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n°2017-079

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

EXERCICE 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable émis par la Commission Consultation des Services Publics locaux (CCSPL) qui s'est réunie le 26 juin 2017,

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement –Travaux –Environnement » du 21 juin 2017,

Vu le rapport présenté en séance le 4 juillet 2017 relatif à l'approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2016,

Après en avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Auber et M. Jardinot),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2016,

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU